



CONTACT

ÉDITION FÉVRIER 2022

MOT DE LA MAIRESSE

Chères Valdoriennes,
Chers Valdoriens,

En ce premier mois de l'année 2022, force est d'admettre que la pandémie demeure au centre de nos préoccupations. En tant que Municipalité qui dispense une panoplie de services, nous avons le souci de respecter les règles de la Santé publique afin d'assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens.

À chaque mise à jour des mesures, sachez que nos équipes sont à pied d'œuvre afin de toujours être là pour vous. Notre priorité demeure l'accès sécuritaire à nos infrastructures et services qui, entre autres, vous permettent de bouger, de prendre l'air et de vous divertir en cette période particulière. Notre nouvelle patinoire extérieure BLEU BLANC BOUGE en est un excellent exemple. Depuis son inauguration en novembre dernier, le grand achalandage du site témoigne de sa popularité. Je suis ravie de voir, tous les jours, petits et grands profiter de la glace d'une qualité exceptionnelle. Je vous rappelle que l'accès à la glace et le prêt d'équipement sont totalement gratuits! Sans oublier les bibliothèques municipales qui offrent gratuitement toute une gamme de service et ce, bien à l'abri des intempéries.

En terminant, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter un bel hiver dans notre ville! Et si la situation actuelle n'est pas facile pour vous, n'hésitez pas à demander de l'aide. Notre communauté dispose de ressources qui peuvent vous écouter et vous guider.

Prenez bien soin de vous!



C. Brindamour

Céline Brindamour
Mairesse de Val-d'Or

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2022

Le 20 décembre dernier, le budget annuel de la Ville de Val-d'Or a été présenté sous le thème « Investir dans le capital humain », inspiré, entre autres, par une volonté de positionner nos ressources humaines au cœur de nos projets. Des équipes performantes et bien outillées nous permettront de mieux bâtir le Val-d'Or de demain.

Nous vous rappelons que le budget 2022 est disponible pour consultation au ville.valdor.qc.ca/budget-annuel.

REGARD SUR

2021 Voici une brève rétrospective des réalisations de la Ville de Val-d'Or et de ses partenaires.

RELATIONS AVEC LES MILIEUX

- Service Val-d'Or inclusive pour contrer la discrimination et mieux soutenir ceux et celles qui la subissent.
- Projet Réconf'OR (rendez-vous téléphonique quotidien pour briser l'isolement et appel de photos « Au-delà du confinement »).

SPORTS ET PLEIN AIR

- Mise en ligne de la nouvelle plateforme d'inscriptions.
- Inauguration de la patinoire BLEU BLANC BOUGE.
- Dénomination du dernier terrain de baseball du parc Rotary sous le nom de « Terrain Carole-Talbot ».

POLITIQUE

- Lancement de l'initiative Jeu libre dans ma rue.
- Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or, quitte la politique municipale.
- Élection d'un nouveau conseil municipal et de la première mairesse de la Ville de Val-d'Or, Mme Céline Brindamour.

COUR MUNICIPALE

- Mise en place de l'application Secunik pour paiement des parcomètres et des horodateurs par carte de crédit.

IMPLICATION CITOYENNE

- Distinction de l'Ordre de Val-d'Or attribuée à madame Micheline Bordeleau et à monsieur Benoît Turcotte.

TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENTS

- Phase 2 de la revitalisation du centre-ville.
- Dépôt de projet Zone innovation.
- Début des travaux Château de Marie-Ève et de la Cité étudiante Desjardins.
- Poursuite des travaux de prolongement du boul. Forest.

SÉCURITÉ INCENDIE

- Acquisition d'un nouveau camion autopompe qui vient remplacer celui datant de 1989.
- Arrivée de la nouvelle mascotte Yvon Larosé.
- Nomination d'un nouveau directeur, M. Éric Hébert.

CULTUREL

- Lancement du nouvel espace d'exploration Le Lab </VD > à la bibliothèque de Val-d'Or.
- Renouvellement de la politique culturelle de la Ville de Val-d'Or.
- Accueil au parc Bérard de l'une des 13 expositions extérieures réalisées par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) dans le cadre des célébrations de son centième anniversaire.
- Réalisation d'une murale sur l'immeuble situé au 835, 2^e Avenue (ancienne caserne) par l'artiste Marie-Hélène Corbeil.

Bonne année 2022!



RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS

Visitez le ville.valdor.qc.ca afin de consulter notre article « Répertoire des activités et des mesures sanitaires » et ainsi connaître les dernières mises à jour concernant les activités sportives et de loisir ou culturelles offertes par votre municipalité.

CENTRE AGNICO EAGLE

La passerelle du Centre Agnico Eagle est ouverte pour les marcheurs et les coureurs du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 dans le respect des mesures sanitaires en place. Les cours de groupes sont cependant suspendus jusqu'à nouvel ordre.

La location d'heures de glace au Centre Agnico Eagle et à l'aréna Kiwanis est possible pour une bulle familiale ou en dyade.

Pour information ou pour effectuer une réservation de glace, contactez le 819 824-9613 poste 4281 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30.



SECTEUR AQUATIQUE

Afin de respecter les directives émises par le gouvernement du Québec, l'accès aux bains publics est possible uniquement par réservation en ligne au inscriptions.ville.valdor.qc.ca (aucune inscription au comptoir).

Un maximum d'une personne par corridor de nage est permis afin de respecter la distanciation. Des personnes supplémentaires d'une même résidence peuvent nager dans le même corridor que la personne inscrite en ligne.

Pour des raisons techniques, les autres membres de la bulle familiale devront pour l'instant payer leurs droits directement au comptoir et montrer une preuve de résidence.

À votre arrivée à l'accueil, veuillez présenter votre passeport vaccinal, votre preuve d'identité et le reçu de votre inscription (reçu par courriel).

En cas de doute, le sauveteur peut faire une deuxième vérification du passeport vaccinal ainsi que des preuves d'identité et de résidence.

Ces informations sont sujettes à changement. Pour toute question, contactez le Service sports et plein air au 819 824-1333 poste 4275 ou au sports.pleinair@ville.valdor.qc.ca.



PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE

La patinoire BLEU BLANC BOUGE est ouverte au public selon l'horaire régulier, lequel est disponible au ville.valdor.qc.ca. La capacité maximale est de 25 personnes à l'intérieur du pavillon d'accueil.

Pour toute information supplémentaire, contactez le 819 824-9613 poste 4298 du lundi au dimanche de 9 h à 21 h.



Sports et plein air Val-d'Or						PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE			LA FONDATION DES GARDEIENS POUR L'ENFANCE	
HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	HEURE	SAMEDI	DIMANCHE		
9 h - 11 h 45	**RÉSERVATION SCOLAIRE, CPE ET ORGANISMES OU PATINAGE LIBRE					9 h - 10 h 45	**RÉSERVATION ORGANISMES OU HOCKEY LIBRE			
11 h 45 - 12 h	ENTRETIEN DE LA GLACE					10 h 45 - 11 h	ENTRETIEN DE LA GLACE			
12 h - 13 h 45	**RÉSERVATION SCOLAIRE ET ORGANISME OU HOCKEY LIBRE					11 h - 13 h	*HOCKEY LIBRE FAMILIAL ENFANTS 13 ANS ET MOINS			
13 h 45 - 14 h	ENTRETIEN DE LA GLACE					13 h 30 - 13 h 30	ENTRETIEN DE LA GLACE			
14 h - 15 h 45	**RÉSERVATION SCOLAIRE ET ORGANISME OU PATINAGE LIBRE					13 h 30 - 15 h 45	PATINAGE LIBRE			
15 h 45 - 16 h	ENTRETIEN DE LA GLACE					15 h 45 - 16 h	ENTRETIEN DE LA GLACE			
16 h - 17 h 30	PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE	PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE	PATINAGE LIBRE	16 h - 17 h 30	*HOCKEY LIBRE FAMILIAL	*HOCKEY LIBRE FAMILIAL		
17 h 30 - 17 h 45	ENTRETIEN DE LA GLACE					17 h 30 - 17 h 45	ENTRETIEN DE LA GLACE			
17 h 45 - 19 h 15	*HOCKEY LIBRE FAMILIAL	PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE	PATINAGE LIBRE	*HOCKEY LIBRE FAMILIAL	17 h 45 - 19 h 15	PATINAGE LIBRE	PATINAGE LIBRE		
19 h 15 - 19 h 30	ENTRETIEN DE LA GLACE					19 h 15 - 21 h	ENTRETIEN DE LA GLACE			
19 h 30 - 21 h	HOCKEY LIBRE	HOCKEY LIBRE	HOCKEY LIBRE	HOCKEY LIBRE	HOCKEY LIBRE	19 h 30 - 21 h	HOCKEY LIBRE			

Le prêt d'équipement est possible seulement avec pièce d'identité avec photo, laquelle sera conservée lors du prêt.

**Priorité aux écoles, CPE et organismes œuvrant auprès des enfants du lundi au vendredi entre 9 h et 15 h 45 et samedi et dimanche entre 9 h et 10 h 45. Contactez le 819 824-9613 ext. 4298 pour l'horaire en cours.

*Hockey familial : Hockey pour les enfants de 0 à 17 ans, sauf le samedi et dimanche entre 11 h - 13 h où seuls les enfants de 13 ans et moins sont autorisés. Seul un adulte accompagnant un enfant sera autorisé sur la patinoire.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Les bibliothèques municipales de Val-d'Or abolissent les frais de retard pour l'ensemble des citoyennes et citoyens de Val-d'Or abonnés à la bibliothèque. Elles suivent ainsi le mouvement de nombreuses autres bibliothèques publiques au Québec afin de miser sur une relation positive avec leurs usagers et d'améliorer l'accessibilité à la lecture, notamment pour les familles. Les frais de retard sont souvent un frein important à la fréquentation des bibliothèques, par conséquent un frein à l'accessibilité au livre. En abolissant les frais de retard, on s'assure que tous les enfants de la Ville de Val-d'Or aient un accès libre et gratuit à la lecture.

Pour tous les détails concernant les services offerts à vos bibliothèques, visitez le culturevd.ca/bibliotheques-municipales ou téléphonez au 819 824-2666.



HIVER EN FÊTE 17 AU 20 FÉVRIER 2022

La programmation de l'édition 2022 de l'Hiver en fête sera disponible à partir du 7 février prochain. Les activités seront adaptées selon les mesures sanitaires applicables au moment de l'événement.

hiverenfete.com

Hiver en fête





EMPLOIS

La Ville de Val-d'Or, c'est 350 employés qui ont à cœur d'offrir des services de qualité aux citoyens. C'est aussi l'opportunité d'évoluer dans un environnement stimulant. Les offres d'emploi détaillées sont disponibles au ville.valdor.qc.ca/emplois.

EMPLOIS DISPONIBLES ACTUELLEMENT :

- ▶ Brigadier(ère)
- ▶ Journalier(ère) aux travaux publics
- ▶ Inspecteur(trice) en bâtiment
- ▶ Chef sauveteur ou sauveteuse
- ▶ Horticulteur(trice)

Pour déposer votre candidature, veuillez vous adresser au Service des ressources humaines situé à l'hôtel de ville (855, 2^e Avenue), par téléphone au 819 824-9613 poste 2295 ou par courriel au ressources.humaines@ville.valdor.qc.ca.



EMPLOIS DISPONIBLES



EMPLOIS ÉTUDIANTS

Rejoignez notre grande organisation à dimension humaine : **plus de 85 emplois à combler!** Les offres d'emploi détaillées sont disponibles au ville.valdor.qc.ca/emplois-etudiants.

Date limite pour postuler : **13 mars 2022**

Les étudiantes et étudiants intéressés doivent produire leur demande d'emploi à l'aide du formulaire disponible au ville.valdor.qc.ca/emplois-etudiants. Ils doivent ensuite transmettre leur curriculum vitae et leurs preuves de statut d'étudiant par courriel au ressources.humaines@ville.valdor.qc.ca.

EMPLOIS ÉTUDIANTS DISPONIBLES :

- ▶ Surveillant(e) à l'utilisation de l'eau potable
- ▶ Animateur(trice) roulotte-bibliothèque « Lire au parc »
- ▶ Agent(e) administratif(ive) – Permis et inspection
- ▶ Aide-assistant(e) juridique
- ▶ Aide-préposé(e) à l'aréna
- ▶ Préposé(e) à l'entretien – Parcs et espaces verts
- ▶ Préposé(e) à l'entretien – Service de sécurité incendie
- ▶ Préposé(e) à l'aquatique – Plage et piscine
- ▶ Préposé(e) à l'accueil – Forêt récréative et aux jeux d'eau
- ▶ Préposé(e) à l'accueil – Centre multisport Fournier
- ▶ Animateur(trice) – Camp de jour l'Été en fête
- ▶ Coordonnateur(trice) – Camp de jour l'Été en fête
- ▶ Magasinier(ère) – Camp de jour l'Été en fête
- ▶ Préposé(e) à la désinfection – Camp de jour l'Été en fête

OFFRES DE STAGE :

- ▶ Stagiaire en génie civil
- ▶ Stagiaire en ressources humaines
- ▶ Stagiaire en communications
- ▶ Stagiaire en géomatique
- ▶ Stagiaire en kinésiologie (moniteur(trice) de conditionnement physique)

POSTES ÉTUDIANTS & OFFRES DE STAGE



IMPLICATION CITOYENNE : SAINES HABITUDES DE VIE



Le Comité de suivi de la politique sur les **saines habitudes de vie** est à la recherche de deux citoyens désirant s'y impliquer ainsi qu'une personne bénévole siégeant actuellement auprès d'une organisation sportive.

Afin d'assurer le suivi de la politique sur les saines habitudes de vie, la Ville de Val-d'Or a mis sur pied un comité de suivi ayant comme mandat de suggérer des actions liées aux objectifs de la politique, de formuler des avis sur des sujets soumis par le conseil municipal et d'évaluer l'action de la Ville en la matière. Le comité se réunit environ 4 fois par année pour approximativement 2 h à chaque fois.

Si l'implication au sein du comité vous intéresse, remplissez le **formulaire** disponible au ville.valdor.qc.ca dans la section « **Actualité** ». La Ville souhaite encourager la diversité des points de vue; c'est pourquoi tous les types de profils seront considérés.

Service sports et plein air
819-824-1333 poste 4275
sports.pleinair@ville.valdor.qc.ca

DÉNEIGEMENT : GARDEZ VOS DISTANCES

En raison de sa longueur et de sa hauteur, un véhicule de déneigement comporte de nombreux angles morts qui empêchent souvent son conducteur de bien voir les autres usagers de la route.

Pour votre sécurité et celle des travailleurs :

- Gardez une bonne distance
- Évitez de doubler ou de vous faufiler
- Respectez la signalisation et les indications du signaleur.

**LE NON-RESPECT POURRAIT ENGENDRER UN
SIGNALEMENT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.**

Merci de votre collaboration !



SÉANCE DU CONSEIL



- 472^e séance ordinaire > 7 février 2022 > 19 h 30
- 473^e séance ordinaire > 21 février 2022 > 19 h 30

En date du 17 janvier 2022, le public n'est plus admis dans la salle du conseil pour une durée indéfinie. La diffusion des séances aura lieu de façon virtuelle sur notre page Facebook et sera ensuite publiée sur notre site Web, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

L'ordre du jour sera disponible ci-dessous vers midi le jour même de la séance au ville.valdor.qc.ca sections « La ville – Démocratie – Séance et procès-verbaux. » Pour toute question, veuillez nous écrire le jour même avant 19 h 30 à l'adresse suivante : assemblee@ville.valdor.qc.ca.

Surveillez notre site Web ou notre Page Facebook pour toute nouvelle annonce de la Santé publique modifiant le déroulement des séances selon les mesures sanitaires en vigueur.

CONSEILS DE QUARTIER



District #1	Lac Blouin/centre-ville – Benjamin Turcotte	2 février 2022 à 19 h 30 (virtuel)
District #7	Lemoine/Baie-Carrière – Lisyane Morin	3 février 2022 à 19 h 30 (virtuel)

En raison des mesures sanitaires en vigueur, les conseils de quartier se tiendront en vidéoconférence. Le lien pour accéder à la rencontre sera accessible au ville.valdor.qc.ca/rencontres-virtuelles

1^{ER} MARS : PREMIÈRE ÉCHÉANCE DES TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le compte de taxes municipales est payable en quatre versements et que la première échéance est fixée au 1^{er} mars. Le compte sera envoyé par la poste à la fin du mois de janvier. Si vous n'avez pas reçu votre compte après cette date ou pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service de la trésorerie au 819 824-9613 postes 2233 ou 2236.

LES QUATRE ÉCHÉANCES SONT FIXÉES AUX : 1^{er} mars • 1^{er} mai • 1^{er} juillet • 1^{er} septembre

Aucun avis de rappel ou état de compte ne sera envoyé. Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que ses taxes municipales soient acquittées aux dates d'échéances légales et que ses informations soient à jour à son dossier. Plusieurs moyens de paiement sont possibles :

- ◆ En personne au comptoir du Service de la trésorerie à l'hôtel de ville (par chèque, argent comptant ou débit direct (carte de crédit non acceptée));
- ◆ Par la poste (par chèque);
- ◆ En déposant le paiement dans la boîte extérieure de l'hôtel de ville (par chèque);
- ◆ Aux institutions financières (comptoir, guichet et Internet).

Tous les détails au ville.valdor.qc.ca menus « Ville » et « Finances et taxes ».



CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE & DE LA CULTURE

Credit photo : Trimline



Paysage et patrimoine culturel

Au printemps 2020, le conseil municipal prenait la décision de faire repeindre le château d'eau situé au coin de la 1^{ère} Rue et de la 1^{ère} Avenue. Cela semble anodin, mais cette démarche a soulevé quelques passions! Pendant une certaine période, l'option de détruire ce château d'eau a été envisagée compte tenu des coûts importants de réfection, les premières estimations budgétaires étant démesurées.

C'est durant cette période que les passions se sont soulevées, plusieurs citoyens estimant que cette structure est emblématique de la Ville de Val-d'Or et qu'elle doit demeurer dans notre paysage. Ces citoyens ont bien raison!

Le château d'eau a été construit en 1937 dans le but d'alimenter la ville naissante en eau; le réservoir étant lui-même alimenté par la Source Gabriel grâce à une usine de pompage. Et comme un château d'eau peut exercer sa fonction que s'il est construit sur un sommet géographique, le château d'eau trône sur la ville depuis presque le tout début de son histoire.

Ce château d'eau n'est pas le seul dans notre paysage, mais il est unique par le fait que c'est le seul construit par la ville (les autres l'ont été par l'industrie minière) et il a été construit le premier.

Témoin des premiers développements de Val-d'Or, bien assis sur son sommet tout près de la 3^e Avenue, dans un quartier résidentiel, bien visible dans le paysage même la nuit grâce à son éclairage direct, oui, ce château d'eau est emblématique de Val-d'Or.

Ainsi, on peut affirmer que notre château d'eau est un paysage culturel patrimonial de Val-d'Or. Il est façonné par des facteurs naturels (la colline sur laquelle il trône), mais il témoigne de l'activité humaine et de la trace laissée par les premiers citoyens valdoriens. Et quand on le voit représenté sur une photo, sur une peinture, peu importe où on se trouve, on sait que ce qu'on voit ne peut être que Val-d'Or.

MESURES COVID-19



Prendre note que les informations présentées dans ce bulletin municipal sont sujettes à changement selon les annonces de la Santé publique. Les mesures suivantes doivent être respectées pour accéder à l'intérieur des installations sportives et récréatives :

- Port du masque et désinfection des mains;
- Passeport vaccinal valide et preuve d'identité;
- Distanciation physique de 2 m;
- Ne pas se présenter sur les lieux en présence de symptômes.